

**DEPARTEMENT DE LA LOZERE**  
**COMMUNAUTE DE COMMUNES**  
**AUBRAC LOT CAUSSES TARN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 10 juillet 2025**

\*\*\*\*\*

**NOMBRE DE**  
**DELEGUES**

En exercice : 34  
Présents : 21  
Votants : 28

**D25.058**

L'an deux mille vingt-cinq,  
le dix juillet,  
à 20 heures 30,

Le Conseil de la Communauté de Communes AUBRAC LOT CAUSSES TARN, dûment convoqué le 26 juin 2025, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la Loi, à la Mairie La CANOURGUE, sous la présidence de M. Jean-Claude SALEIL, Président.

**Présents** : VALENTIN Denis, FABRE Jean, VALENTIN Christine, POUDEVIGNE Roger, CASTAN Emmanuel, BONICEL Bernard, RODIER Yves, VAYSSIER Jean-Louis, JURQUET Didier, GROUSSET Joël, KLING Jacqueline, CASTAN Grégory (suppléant de CONFORT René), CABIROU Christian, BONICEL Pascale, ROCHOUX Philippe, RODIER Colette, LAFOURCADE Noël, BADAROUX Suzanne, POURQUIER Jean-Paul, SALEIL Jean-Claude et SEGUIN Denis.

**Absents** : RODRIGUES David (pouvoir à VALENTIN Denis), ANDRE-DECARSIN Sophie, SAGNET-POUGET Valérie, MALZAC Claude (pouvoir à POUDEVIGNE Roger), LAFON Madeleine (pouvoir à VALENTIN Christine), BLANC Sébastien (pouvoir à SALEIL Jean-Claude), ROCHEREAU-POUGET Bernadette (pouvoir à FABRE Jean), POQUET Pascal, CAYREL Jean-Claude, SALENDRES Jean-Sébastien, J FERNANDEZ Florence, JACQUES Jérôme (pouvoir à ROCHOUX Philippe), DE SOUSA Guy (pouvoir à POURQUIER Jean-Paul).

M. Philippe ROCHOUX été nommé secrétaire de séance.

**POUR : 28**

**CONTRE : 0**

**ABSTENTIONS : 0**

**D25.058: TRAVAUX DE TREMOULIS - AVENANTS AUX MARCHES DE TRAVAUX DES LOTS 2, 5, 7 ET 11**

Monsieur le Président rappelle que le chantier a démarré le 1<sup>er</sup> août 2024. Des travaux structurels ont été réalisés et ont fait l'objet de la délibération D24.070. Des travaux supplémentaires avaient été évoqués sur l'installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques et sur l'installation de panneaux photovoltaïques et ont fait l'objet de la délibération D24.071.

Par ailleurs, il présente un projet de 4 avenants concernant l'entreprise SARL ROUSSET, titulaire du lot 2 Gros-Œuvre Maçonnerie extérieure pour un montant de **9 034.93 € HT**, un pour l'entreprise GALTIER, titulaire du lot 5 Menuiseries extérieures d'un montant de **4 108.84 € HT**, un pour l'entreprise DUARTE Carlos, titulaire du lot 7 Doublages cloisons plafonds d'un montant de **5 980.00€ HT**, et un pour l'entreprise SNEB, titulaire du lot 11 Plafonds démontables d'un montant de **1 560.00€ HT** selon devis annexés.

Il est proposé de les dissocier,

- **Lot 02 : Gros-Œuvre – SARL ROUSSET**  
**Avenant n°2 : 5 524.93€**  
Montant initial : 179 931.30 € H.T.  
Montant rectifié selon les précédents avenants 41 921.95 € HT  
Montant en - : 00.00 € H.T.  
Montant en + : 5 524.93 € H.T.  
**Nouveau montant du marché : 227 378.18 € H.T.**
  
- **Lot 05 : Menuiseries extérieures – GALTIER**  
**Avenant n°1 : 4 108.84€**  
Montant initial : 59 520.67 € H.T.  
Montant rectifié selon les précédents avenants 00.00 € H.T.  
Montant en + : 4 108.84 € H.T.  
**Nouveau montant du marché : 63 629.51 € H.T.**
  
- **Lot 07 : Doublages Cloisons Plafonds – DUARTE CARLOS**  
**Avenant n°1 : 5 980.00€**  
Montant initial : 49 020.84 € H.T.  
Montant rectifié selon les précédents avenants 00.00 € H.T.  
Montant en + : 5 980.00 € H.T.  
**Nouveau montant du marché : 55 000.84 € H.T.**
  
- **Lot 11 : Plafonds démontables – SNEB**  
**Avenant n°1 : 1 560.00€**  
Montant initial : 5 651.10 € H.T.  
Montant rectifié selon les précédents avenants 00.00 € H.T.  
Montant en + : 1 560.00 € H.T.  
**Nouveau montant du marché : 7 211.10 € H.T.**

Monsieur Le Président demande à l'assemblée de se prononcer sur ces avenants.

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le code des marchés publics,

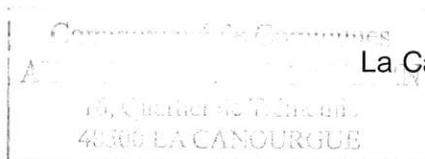
VU les marchés notifiés le 25 mars 2024,

**Où l'exposé et après avoir délibéré, le Conseil Communautaire,**

**APPROUVE** les devis précités des entreprises SARL ROUSSET, GALTIER, DUARTE et SNEB et autorise le Président à signer les avenants au marché de travaux correspondants,

**AUTORISE ET DONNE DELEGATION** à Monsieur le Président ou le Vice-Président à signer toutes les pièces relatives se rapportant à cette affaire.

Pour copie certifiée conforme,



La Canourgue, le 17 juillet 2025,  
Le Président,

**Jean-Claude SALEIL**

Maîtres d'ouvrage :

Communauté de Communes Canourgue Lot Garasses Tarn  
16 Quartier du Trémoulis – Avenue des Gorges du Tarn  
48 500 LA CANOURGUE

Opération :

Rénovation énergétique du bâtiment de la  
communauté de communes à la Canourgue  
48 500 LA CANOURGUE

Maître d'œuvre :

SAS BESSIERES Stéphane  
Architectes DPLG  
12, Rue de La Chicane  
48 200 SAINT CHELY D'APCHER

Titulaire du Marché :

SARL Jérôme ROUSSET  
ZA Route de St Léger  
48 140 LE MALZIEU-VILLE

## AVENANT N°02

### LOT N°02 GROS OEUVRE – MACONNERIE – ESPACES EXTERIEURS

Date de Notification de Marché	: 25 mars 2024
Délai d'Exécution tous corps d'état	: 14 mois
Montant du Marché Initial H.T.	: 179 931, 30 €
Montant cumulé suivant les précédents Avenants	: 221 853, 25 €
Avenant n°	: 02
Avec incidence sur le montant du marché	: <input checked="" type="checkbox"/>
Sans incidence sur le montant du marché	: <input type="checkbox"/>
MONTANT EN MOINS H.T.	
MONTANT EN PLUS H.T.	+ 9 034,93 € HT
Nouveau montant H.T. du marché compte tenu de cet Avenant :	230 888,18 € HT

#### ° ARTICLE 1 : PRIX °

Le présent Avenant a pour objet de proposer un nouveau prix global et forfaitaire compte tenu du rapport justificatif établi par le maître d'œuvre « *devis de l'entreprise joint à l'avenant* »

#### Rapport détaillé du Maître d'œuvre :

#### Définition des travaux modificatifs ou supplémentaires :

*L'annexe au présent indique les travaux modificatifs et supplémentaires.*

Compte tenu du présent Avenant les travaux sont rémunérés par application d'un prix global et forfaitaire.

**LOT N°02 GROS OEUVRE – MACONNERIE – ESPACES EXTERIEURS****ENTREPRISE : SARL Jérôme ROUSSET**

	MONTANT H.T	TVA 20%	(autre taux de TVA)	MONTANT T.T.C
MARCHE INITIAL	179 931,30 €	35 986,26 €		215 917,56 €
AVENANT N° 1	41 921,95 €	8 384,39 €		50 306,34 €
AVENANT N° 2	9 034,93 €	1 806,99 €		10 841,92 €
AVENANT N° 3				
<b>NOUVEAU MONTANT</b>	<b>230 888,18 €</b>	<b>46 177,64 €</b>		<b>277 065,82 €</b>

° **ARTICLE 2 : DELAIS.**Sans modification des délais d'exécution tous corps d'état. Avec modification des délais d'exécution tous corps d'état. *(si modification des délais joindre le nouveau calendrier d'exécution)*° **ARTICLE 3 : CLAUSES.**

Toutes clauses (C.C.A.P.) et conditions générales du marché initial demeurent applicables pour autant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent Avenant lesquelles prévalent en cas de contestation.

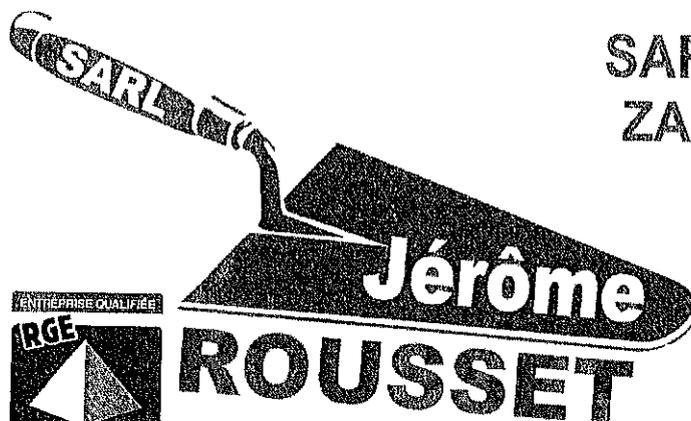
° **ARTICLE 4 : DIVERS.**

Le présent avenant ne deviendra définitif qu'après visa du Maître de l'ouvrage.

Fait en Un Seul Original,

La Personne Responsable  
du MarchéDressé par le,  
Maître d'œuvrePour l'Entreprise  
Mention manuscrite  
"Lu et approuvé"A LA CANOURGUE,  
leA LA CANOURGUE,  
le 04/07/2025A LA CANOURGUE,  
le

Agence d'Architecture  
SAS STEPHANE BESSIERES  
12 Rue de la Chicane - 49200 SAINT-JILLY-D'ARÇHER  
Tél : 04 66 31 02 80 - Fax : 06 80 95 35 15  
Mail : s.bessieres@architecte48.com  
Siret : 882 499 949 00010



**SARL Jérôme Rousset**  
 ZA Rte de Saint-Léger  
 48140 le Malzieu  
 Tél : 04 66 31 79 29  
 06 83 45 55 66

Envoyé en préfecture le 17/07/2025  
 Reçu en préfecture le 17/07/2025  
 Publié le 17/07/2025  
 ID : 048-200069268-20250710-D25\_058-DE



sarljeromerousset@gmail.com  
 SIRET: 532 298 486 000 20  
<http://sarljeromerousset.wix.com/maconnerie>  
 CERTIFICAT QUALIBAT RGE N°E97668

## DEVIS

LE MALZIEU VILLE Le 23/05/2025

COMMUNAUTE DE COMMUNES AUBRAC LOT  
 CAUSSES TARN  
 16 Quartier du Trémoulis  
 avenue des gorges du Tarn  
 48 500 LA CANOURGUE

RENOVATION ENERGETIQUE, ADAPTATION ET REHABILITATION, DE MISE AUX NORMES DE  
 SECURITE ET D'ACCESSIBILITE DU BATIMENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNE A LA  
 CANOURGUE

DESIGNATION	U	QT	PRIX UNIT	PRIX TOTAL
<b>TRAVAUX EN PLUS</b>				
Réalisation porte en béton armée compris toutes sujétion d'étalement (bureau RDC)	FT	1,00	2 900,00	2 900,00 €
Fouilles en tranchées	ml	83,50	15,00	1 252,50 €
Fourniture et pose tuyau PVC diam. 160	ml	83,50	25,00	2 087,50 €
Fourniture et pose regard 40x40 et grille fonte	U	2,00	500,00	1 000,00 €
Marches béton (devant porte d'entrée)	ml	7,50	200,00	1 500,00 €
Fouille en tranché	ml	30,00	15,00	450,00 €
Fourniture et pose Gaine EDF 110	ml	30,00	20,00	600,00 €
Fourniture et pose PVC 42/45	ml	150,00	12,00	1 800,00 €
Fourniture et pose grillage avertisseur	ml	60,00	1,00	60,00 €
Scellement coffret EDF	FT	1,00	600,00	600,00 €
<b>Total travaux en plus</b>				<b>12 250,00 €</b>
<b>TRAVAUX EN MOINS</b>				
Enduit Hydraulique épais en partie verticale sur maçonnerie en agglomérés creux avant bardage	m2	-72,46	27,44	-1 988,30 €
Muret en moellons de pierres neuves (muret extérieur)	m3	-1,60	392,00	-627,20 €

Couronnement (muret extérieur)	ml	-2,54
<b>Total travaux en moins</b>		

Envoyé en préfecture le 17/07/2025  
 Reçu en préfecture le 17/07/2025  
 Publié le 17/07/2025  
 ID : 048-200069268-20250710-D25\_058-DE

TOTAL HT	9 534,93 €
TVA 20%	1 906,99 €
TOTAL TTC	11 441,92 €

SIGNATURE PRECEDEE DE LA MENTION MANUSCRITE :  
 "BON POUR ACCORD ET TRAVAUX"  
 DATE :

SARL au capital de 10 000€, RCS MENDE 532 298 486, TVA INTRACOM: FR 87532298486. Assurance décennale et civile N°127146420 souscrite auprès de MMA, bd Guérin d'Apcher, 48200 ST CIBELYD'APCHER, année civile en cours, territorialité: Franco métropolitaine. En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux d'intérêt légal sera exigible (Décret 2009-130 du 9 février 2009) ainsi que le paiement d'une somme forfaitaire de 40€ au titre de frais de recouvrement. Banque:Crédit Agricole du Languedoc- IDAN: FR76 1350 6100 0017 1488 5500 072 - BIC: AGRIFRPP35 - CIC : IBAN FR76 1605 7193 6500 0201 9100 188 - BIC : CMCIFRPP

Maîtres d'ouvrage :

**Communauté de Communes Aubrac Lot Causses Tarn**  
16 Quartier du Trémoulis – Avenue des Gorges du Tarn  
48 500 LA CANOURGUE

Opération :

**Rénovation énergétique du bâtiment de la  
communauté de communes à la Canourgue**  
48 500 LA CANOURGUE

Maître d'œuvre :

**SAS BESSIERES Stéphane**  
Architectes DPLG  
12, Rue de La Chicane  
48 200 SAINT CHELY D'APCHER

Titulaire du Marché :

**SEVERAC ALUMINIUM SARL GALTIER**  
ZA la Tricouse  
12 150 SEVERAC D'AVEYRON

## AVENANT N°01

### LOT N°05 MENUISERIES EXTÉRIEURES

Date de Notification de Marché	:	25 mars 2024
Délai d'Exécution tous corps d'état	:	14 mois
Montant du Marché Initial H.T.	:	59 520,67 €
Montant cumulé suivant les précédents Avenants	:	59 520,67 €
Avenant n°	:	01
Avec incidence sur le montant du marché	:	<input checked="" type="checkbox"/>
Sans incidence sur le montant du marché	:	<input type="checkbox"/>
MONTANT EN MOINS H.T.		
MONTANT EN PLUS H.T.		+ 4 108, 84 € HT
Nouveau montant H.T. du marché compte tenu de cet Avenant :		63 629,51 € HT

#### ° ARTICLE 1 : PRIX °

Le présent Avenant a pour objet de proposer un nouveau prix global et forfaitaire compte tenu du rapport justificatif établi par le maître d'œuvre « *devis de l'entreprise joint à l'avenant* »

#### Rapport détaillé du Maître d'œuvre.:

#### Définition des travaux modificatifs ou supplémentaires :

*L'annexe au présent indique les travaux modificatifs et supplémentaires.*

Compte tenu du présent Avenant les travaux sont rémunérés par application d'un prix global et forfaitaire.

**LOT N°05 MENUISERIES EXTÉRIEURES****ENTREPRISE : SARL GALTIER**

	MONTANT H.T	TVA 20%	(autre taux de TVA)	MONTANT T.T.C
MARCHE INITIAL	59 520,67 €	11 904,13 €		71 424,80 €
AVENANT N° 1	4 108,84 €	821,77 €		4 930,61 €
AVENANT N° 2				
AVENANT N° 3				
NOUVEAU MONTANT	63 629,51 €	12 725,90 €		76 355,41 €

**° ARTICLE 2 : DELAIS.**Sans modification des délais d'exécution tous corps d'état. Avec modification des délais d'exécution tous corps d'état. *(si modification des délais joindre le nouveau calendrier d'exécution)***° ARTICLE 3 : CLAUSES.**

Toutes clauses (C.C.A.P.) et conditions générales du marché initial demeurent applicables pour autant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent Avenant lesquelles prévalent en cas de contestation.

**° ARTICLE 4 : DIVERS.**

Le présent avenant ne deviendra définitif qu'après visa du Maître de l'ouvrage.

Fait en Un Seul Original,

La Personne Responsable  
du MarchéA LA CANOURGUE,  
leDressé par le,  
Maître d'œuvreA LA CANOURGUE,  
le 16/04/2025Pour l'Entreprise  
Mention manuscrite  
"Lu et approuvé"A LA CANOURGUE,  
le 05/06/2025

Lu et approuvé

**S.A.R.L. GALTIER**  
SERRURERIE - MENUISERIE ALUZA La Tricouse  
12150 REVERAC D'AVEYRON  
Tél. 05 68 77 68 28 - Fax 05 65 47 61 32  
SIRET 409 476 819 00019 APE 4332BAgence d'Architecture  
SAS STEPHANE BESSIERES  
12 Rue de la Closerie - 43120 CHATELON D'ARCHEVE  
Tél : 04 66 31 02 02 - Fax : 04 66 35 35 15  
Mail : bessieres@arc-architecte.fr  
Siret : 887 499 510 0010

Maîtres d'ouvrage :

**Communauté de Communes Aubrac Lot Garonne Tarn**  
**16 Quartier du Trémoullis – Avenue des Gorges du Tarn**  
**48 500 LA CANOURGUE**

Opération :

**Rénovation énergétique du bâtiment de la**  
**communauté de communes à la Canourgue**  
**48 500 LA CANOURGUE**

Maître d'œuvre :

**SAS BESSIERES Stéphane**  
**Architectes DPLG**  
**12, Rue de La Chicane**  
**48 200 SAINT CHELY D'APCHER**

Titulaire du Marché :

**DUARTE CARLOS**  
**Z.A. du Causse d'Auge – 21 Rue de la Draine**  
**48 000 MENDE**

## AVENANT N°01

### LOT N°07 DOUBLAGES CLOISONS PLAFONDS

Date de Notification de Marché : **25 mars 2024**

Délai d'Exécution tous corps d'état : **14 mois**

Montant du Marché Initial H.T. : **49 020,84 €**

Montant cumulé suivant les précédents Avenants : **49 020,84 €**

Avenant n° : **01**

Avec incidence sur le montant du marché :

Sans incidence sur le montant du marché :

MONTANT EN MOINS H.T.

MONTANT EN PLUS H.T. : **+ 5 980,00 € HT**

Nouveau montant H.T. du marché compte tenu de cet Avenant : **55 000,84 € HT**

#### ° ARTICLE 1 : PRIX °

Le présent Avenant a pour objet de proposer un nouveau prix global et forfaitaire compte tenu du rapport justificatif établi par le maître d'œuvre « *devis de l'entreprise joint à l'avenant* »

#### Rapport détaillé du Maître d'œuvre :

#### **Définition des travaux modificatifs ou supplémentaires :**

*L'annexe au présent indique les travaux modificatifs et supplémentaires.*

Compte tenu du présent Avenant les travaux sont rémunérés par application d'un prix global et forfaitaire.

# LOT N°07 DOUBLAGES CLOISONS PLAFONDS

Envoyé en préfecture le 17/07/2025

Reçu en préfecture le 17/07/2025

Publié le 17/07/2025

ID : 048-200069268-20250710-D25\_058-DE



ENTREPRISE : DUARTE CARLOS

	MONTANT H.T	TVA 20%	(autre taux de TVA)	MONTANT T.T.C
MARCHE INITIAL	49 020,84 €	9 804,17 €		58 825,01 €
AVENANT N° 1	+5 980,00 €	+1 196,00 €		+7 176,00 €
AVENANT N° 2				
AVENANT N° 3				
NOUVEAU MONTANT	55 000,84 €	11 000,17 €		66 001,01 €

## ° ARTICLE 2 : DELAIS.

Sans modification des délais d'exécution tous corps d'état.

Avec modification des délais d'exécution tous corps d'état.

(si modification des délais joindre le nouveau calendrier d'exécution)

## ° ARTICLE 3 : CLAUSES.

Toutes clauses (C.C.A.P.) et conditions générales du marché initial demeurent applicables pour autant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent Avenant lesquelles prévalent en cas de contestation.

## ° ARTICLE 4 : DIVERS.

Le présent avenant ne deviendra définitif qu'après visa du Maître de l'ouvrage.

Fait en Un Seul Original,

La Personne Responsable  
du Marché

A LA CANOURGUE,  
le

Dressé par le,  
Maître d'œuvre

A LA CANOURGUE,  
le 09/07/2025

Pour l'Entreprise  
Mention manuscrite  
"Lu et approuvé"

A LA CANOURGUE,  
le

  
Agence d'Architecture  
SAS STEPHANE BESSIERES  
12 Rue de la Chikane - 48200 SAINT CHELY D'ACHIER  
Tél : 04 66 31 02 89 - Fax : 06 80 35 35 15  
Mail : bessieres@architecture48.com  
Siret : 802 499 539 00010

**Date devis : 5 Juillet 2025**  
Devis valable 2 mois

Adresse du Client

Communauté de commune Aubrac lot  
Causses Tarn à la Canougue  
48500 – La Canougue

Z.A. du Causse d'Auge  
21 Rue de la Draine  
48000 MENDE  
Tel : 06.81.58.44.99  
Mail : carlos.duarte44@orange.fr

**Objet : Rénovation énergétique du bâtiment de la COM COM**

Désignation	Unité	Quantité	Prix Unitaire	Montant HT
<b>TRAVAUX EN PLUS :</b>				
Placo collé sur murs très abîmé	m <sup>2</sup>	160	25,00 €	4 000,00 €
Réalisation de placards dans bureaux	Unité	12	120,00 €	1 440,00 €
Placo collé et chevillé sous face dalle pour sofitte	Unité	12	45,00 €	540,00 €

**Mode de règlement : chèque au comptant à réception**  
Assurance Générali - 48000 MENDE - RC/DC N°AH 542 132

Total HT :	5 980,00 €
TVA 20 % :	1 196,00 €
<b>Total TTC :</b>	<b>7 176,00 €</b>

<b>NET A PAYER (Euro)</b>	<b>7 176,00 €</b>
---------------------------	-------------------

L'Entreprise,  
Le 5 Juillet 2025  
A Mende

**DUARTE Carlos**  
Plâtrerie - Isolation - Faux plafonds  
Rue de la Draine  
Z.A. du Causse d'Auge - 48000 MENDE  
Tél : 06 81 58 44 99  
N.INTRA : FR11 333 791 291 00045 - APE 4331Z

Le Client,  
Bon pour accord

Maîtres d'ouvrage :

**Communauté de Communes Aubrac Lot Causses Tarn**  
**16 Quartier du Trémouls – Avenue des Gorges du Tarn**  
**48 500 LA CANOURGUE**

Opération :

**Rénovation énergétique du bâtiment de la  
communauté de communes à la Canourgue**  
**48 500 LA CANOURGUE**

Maître d'œuvre :

**SAS BESSIERES Stéphane**  
**Architectes DPLG**  
**12, Rue de La Chicane**  
**48 200 SAINT CHELY D'APCHER**

Titulaire du Marché :

**SNEB**  
**ZA d'Alteyrac**  
**48 000 CHASTEL NOUVEL**

## AVENANT N°01

### LOT N°11 PLAFONDS DÉMONTABLES

Date de Notification de Marché	:	<b>25 mars 2024</b>
Délai d'Exécution tous corps d'état	:	<b>14 mois</b>
Montant du Marché Initial H.T.	:	<b>5 651,10 €</b>
Montant cumulé suivant les précédents Avenants	:	<b>5 651,10 €</b>
Avenant n°	:	<b>01</b>
Avec incidence sur le montant du marché	:	<input checked="" type="checkbox"/>
Sans incidence sur le montant du marché	:	<input type="checkbox"/>
MONTANT EN MOINS H.T.		
MONTANT EN PLUS H.T.		<b>+ 1 560,00 € HT</b>
Nouveau montant H.T. du marché compte tenu de cet Avenant :		<b>7 211,10 € HT</b>

### ° ARTICLE 1 : PRIX °

Le présent Avenant a pour objet de proposer un nouveau prix global et forfaitaire compte tenu du rapport justificatif établi par le maître d'œuvre « *devis de l'entreprise joint à l'avenant* »

### Rapport détaillé du Maître d'œuvre :

### Définition des travaux modificatifs ou supplémentaires :

*L'annexe au présent indique les travaux modificatifs et supplémentaires.*

Compte tenu du présent Avenant les travaux sont rémunérés par application d'un prix global et forfaitaire.

**LOT N°11 PLAFONDS DÉMONTABLES****ENTREPRISE : SNEB**

	MONTANT H.T	TVA 20%	(autre taux de TVA)	MONTANT T.T.C
MARCHE INITIAL	5 651,10 €	1 130,22 €		6 781,32 €
AVENANT N° 1	+1 560,00 €	+312,00 €		+1 872,00 €
AVENANT N° 2				
AVENANT N° 3				
<b>NOUVEAU MONTANT</b>	<b>7 211,10 €</b>	<b>1 442,22 €</b>		<b>8 653,32 €</b>

**° ARTICLE 2 : DELAIS.**Sans modification des délais d'exécution tous corps d'état. Avec modification des délais d'exécution tous corps d'état. *(si modification des délais joindre le nouveau calendrier d'exécution)***° ARTICLE 3 : CLAUSES.**

Toutes clauses (C.C.A.P.) et conditions générales du marché initial demeurent applicables pour autant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent Avenant lesquelles prévalent en cas de contestation.

**° ARTICLE 4 : DIVERS.**

Le présent avenant ne deviendra définitif qu'après visa du Maître de l'ouvrage.

Fait en Un Seul Original,

La Personne Responsable  
du MarchéA LA CANOURGUE,  
leDressé par le,  
Maître d'œuvreA LA CANOURGUE,  
le 09/07/2025Pour l'Entreprise  
Mention manuscrite  
"Lu et approuvé"A LA CANOURGUE,  
le

  
 Agence d'Architecture  
 SAS STEPHANIE BESSIERES  
 12 Rue de la Chicane - 48200 SAINT CHELY D'APCHER  
 Tél : 04 66 31 02 89 - Fax : 04 66 36 35 15  
 Mail : bessieres@architecture48.com  
 Siret : 802 499 939 00010

**Société Nouvelle Entreprise Boulard**

**SNEB**

Envoyé en préfecture le 17/07/2025

Reçu en préfecture le 17/07/2025

Publié le 17/07/2025

ID : 048-200069268-20250710-D25\_058-DE



Mende le : 03 07 2025

**CHANTIER : Réhabilitation du bâtiment  
de la CC AUBRAC LOT CAUSSES TARN**

**COMMUNAUTE DE COMMUNES AUBRAC LO  
CAUSSES TARN**

N° engagement :

**Avenue des Gorges du Tarn**

N° marché :

**48 500 LA CANOURGUE**

## DEVIS N°004-25

Dénomination	Quantité	U	Prix Unit	Prix Total
LOT N°11 PLAFONDS DEMONTABLES				
<b>Travaux en plus</b>				
Retombées alu	26.00	ml	60.00	1 560.00
TOTAL HT				1 560.00
TOTAL TVA	20.00	%		312.00
TOTAL TTC en Euro				1 872.00

Bon pour accord

Le Client

SARL Société Nouvelle Entreprise Boulard  
ZA d'Alteyrac, 48000 CHASTEL NOUVEL  
Bureau 04 66 45 72 63 - Portable 06 73 70 65 97 – Email : sarl-sneb@orange.fr  
Siret : 51327027200026 - N° de TVA FR42513270272